



Caractériser l'activité athlétique de l'élève

L'athlétisme est une activité sportive reconnue comme un support fondamental dans l'enseignement de l'éducation physique en effet, courir, sauter, lancer, marcher sont des actions motrices essentielles. Mais ces apprentissages moteurs paraissent si simples que toute la difficulté est de savoir ce qu'il y a à enseigner pour progresser.

Les réalités scolaires

On observe que l'athlétisme à l'école primaire est généralement enseigné selon deux conceptions distinctes

- dans le cadre de séances de « motricité », les enseignants des classes de cycles 1 et 2, en proposant une approche psychomotrice du développement de l'enfant, font agir les élèves à partir d'actions motrices élémentaires et non à partir d'actions motrices sportives ;
- au contraire, au cycle 3, l'athlétisme est enseigné à partir de situations proches de celles utilisées en club. Les contraintes et les règles y sont quasiment les mêmes, par contre les progrès et les performances ne sont pas ceux escomptés.

Dans les deux cas, toute la difficulté pour les enseignants est de faire évoluer les situations qu'ils définissent. Nous pensons que c'est le manque de sens attribué à cette activité à l'école qui génère des choix pouvant aller à l'encontre des objectifs recherchés.

Les spécificités de l'athlétisme scolaire

L'observation et l'analyse de différentes situations d'apprentissage nous ont permis de dégager trois principes d'enseignement de l'athlétisme à l'école primaire adaptés aux courses (cf. page 21), sauts et lancers (cf. encadrés pages suivantes).



Imposer le rythme des poses d'appui du sauteur.

•L'activité athlétique de l'élève est sensible

C'est une discipline de sensations et non de reproduction de formes. Dans cette perspective, la prise d'informations proprioceptives (labyrinthique et kinesthésique) doit être privilégiée au détriment de la seule information visuelle et attentionnelle. Il s'agit pour de construire des sensations (d'effort, de vitesse, etc.), de ressentir des émotions (le plaisir, le surpassement, etc.), de bâtir des équilibres dynamiques en bondissant et rebondissant, de tenir des postures toniques et gainées.

•L'activité athlétique de l'élève est structurée par un espace/temps spécifique

- elle est organisée à partir d'un espace normé explicitement (les aménagements) et symboliquement (les règles d'utilisation de cet espace) : l'élève progresse de dispositifs concrets et visibles à des aménagements et des règles de plus en plus abstraits;